



Des conseils du SPVM qui maintiennent les femmes dans la peur

Le 9 octobre 2014, une journaliste de la Presse publiait un article¹ sur les agressions à caractère sexuel commises par des chauffeurs de taxi et y citait le sergent Laurent Gingras du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). Ce dernier, plutôt que de profiter de cette tribune pour lancer un message clair aux chauffeurs de taxi et à la population², a préféré s'adresser aux femmes en leur conseillant de « ne pas prendre un taxi seules », de « limiter [leur] consommation d'alcool », de « prendre en photo les informations du chauffeur de taxi », etc. En faisant de la sorte, le SPVM porte un discours qui relève de la culture du viol, cette culture qui banalise et justifie les violences sexuelles.

Les agressions à caractère sexuel ne constituent pas un problème individuel, mais bien un enjeu social en ce sens qu'elles sont maintenues en place par de nombreux mythes et préjugés qui circulent dans la société. Ces fausses croyances tendent toujours à responsabiliser les victimes et à excuser l'agresseur. En offrant des conseils aux femmes, le sergent Gingras, bien qu'il ne dise pas directement qu'une femme qui ne limite pas sa consommation d'alcool, par exemple, est responsable de l'agression qu'elle a subie, a contribué à la diffusion des mythes et préjugés entourant les agressions à caractère sexuel et a également pu induire un sentiment de culpabilité chez certaines victimes d'agression (même si ce n'était probablement pas son intention).

En effet, depuis près de 35 ans, le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) Agression Estrie vient en aide aux femmes et aux adolescentes ayant été victimes d'agression à caractère sexuel. Depuis près de 35 ans, nous entendons quotidiennement, dans nos bureaux, des femmes et des filles qui nous disent se sentir responsables de l'agression qu'elles ont subies *parce qu'elles avaient bu de l'alcool, parce qu'elles ont figé, parce qu'elles n'ont pas dévoilé tout de suite, parce que, parce que...* Ces pensées, qui leur procurent de forts sentiments de honte et de culpabilité, font en sorte qu'elles attendent en moyenne 13 ans avant d'aller chercher de l'aide dans un CALACS de leur région. Alors, depuis près de 35 ans, nous luttons pour déconstruire ces mythes tenaces qui maintiennent les victimes dans le silence. Et le SPVM, dans cet article de la Presse, plutôt que de procurer aux femmes un sentiment de sécurité, leur donne des conseils qui les gardent dans la peur : nous jugeons cette situation inacceptable venant d'une telle institution.

En terminant, lorsqu'on sait que seulement 10% des victimes d'agression à caractère sexuel dénoncent à la police, on peut facilement s'imaginer que les femmes ayant été agressées dans un taxi ne se « comptent [pas nécessairement] sur les doigts d'une main », quoi qu'en dise le sergent Gingras. Il est difficile de déterminer les causes de ce faible taux, mais chose certaine, le SPVM a manqué une belle occasion de le faire augmenter.

¹ www.lapresse.ca/actualites/justice-et-affaires-criminelles/faits-divers/201410/09/01-4807823-agressions-sexuelles-dans-les-taxis-le-spvm-enquete.php

² La compagnie Taxi coop et la police de Québec avait d'ailleurs réagi d'une manière beaucoup plus appropriée dans l'article de la Presse du 19 décembre 2013 intitulé « Un chauffeur de taxi de Québec accusé d'agressions sexuelles ». <http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/justice-et-faits-divers/201312/19/01-4722461-un-chauffeur-de-taxi-de-quebec-accuse-dagressions-sexuelles.php>

Stéphanie Tremblay
CALACS Agression Estrie